

Paris, le 6 septembre 2021



Le Proviseur

à

Mmes et MM les élèves

Classes Préparatoires ou CPES 1^{ère} année

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que **le Fonds de dotation Lycée Henri-IV** créé en 2014 et dont vous trouverez les finalités rappelées au dos de cette lettre, va poursuivre, en les amplifiant, ses actions *en faveur de l'égalité des chances* au cours de cette nouvelle année scolaire. Celles-ci vont prendre quatre formes que vous trouverez présentées en détail, au verso de cette lettre.

Demande de Bourse d'études du Fonds de dotation

Depuis 2014, le Fonds de dotation finance près de 30 à 40 bourses par an. Pour 2021/2022, le Fonds compte aider, dans les mêmes conditions, un nouveau groupe d'étudiants.

▶ **Conditions d'obtention :**

- * Être étudiant(e) en 1^{ère} année de classe préparatoire au Lycée Henri-IV
- * Répondre à des critères sociaux (situation sociale et financière) et scolaires (projet d'études, motivation et investissement dans le travail).

▶ **Montants accordés**

- * Le montant annuel varie entre 1 000€ et 2 000€ (selon les critères cités ci-dessus) soit 2 000 à 4 000€ sur deux ans

▶ **Durée et modalités d'attribution**

- * La bourse est, en principe, accordée pour deux ans, le temps des études en CPGE.
- * Cependant, l'attribution de la bourse est remise en question si l'étudiant(e) bénéficiaire ne se montre pas assidu(e) ou s'il (si elle) ne poursuit pas son cursus en CPGE, du fait d'une non admission en 2^{ème} année ou d'un changement d'orientation.
- * Cette bourse est versée en deux fois, en 1^{ère} année et en deux fois en 2^{ème} année.

▶ **Comment faire sa demande pour 2021-2023**

1. Compléter un dossier de demande de bourse : **retirer le dossier au secrétariat des Classes Préparatoires ou en ligne à partir du site du Lycée (www.lycee-henri4.com) ou du site du Fonds de dotation (<http://fondsdotationlycee-h4.fr>)**
2. Y joindre tous les documents demandés (justificatifs, lettre de motivation...).
3. Déposer le dossier complet en ligne sec.fondsdotation.h4@gmail.com, ou secrétariat des CPGE **avant le 15 octobre 2021.**

▶ **Décision d'attribution**

- * Chaque demande fera l'objet d'un examen approfondi et d'une réponse écrite.
- * Les décisions d'attribution seront prises par le Fonds de dotation au cours de la 2^{ème} quinzaine de novembre.
- * Les nouveaux bénéficiaires recevront un premier versement début décembre 2021.

Pour tout renseignement contacter : sec.fondsdotation.h4@gmail.com

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes encouragements les plus chaleureux.

Stéphanie Motta-Garcia



23 rue Clovis – 75231 PARIS cedex 05
Tél. : 33 (0)1 44 41 21 21 – Fax : 33 (0)1 43 29 95 21
Mel: ce.0750654d@ac-paris.fr - Site: www.lycee-henri4.com



FONDS DE DOTATION
LYCÉE HENRI-IV

FONDS DE DOTATION
23, rue Clovis 75005 Paris
sec.fondsdotation.h4@gmail.com
+33 (0)1 44 41 21 26

Finalités et actions mises en œuvre

Le Fonds de dotation Lycée Henri-IV dont les statuts ont été publiés au Journal Officiel le 9 août 2014, s'inscrit dans la continuité d'actions entreprises depuis 2006, au Lycée Henri-IV, pour promouvoir plus de diversité pour plus d'égalité des chances au sein de l'école républicaine et en particulier dans les filières d'études d'excellence.

Ce Fonds de dotation a une vocation sociétale : promouvoir l'ouverture sociale au sein de la Cité scolaire Henri-IV

Il a deux finalités principales :

La promotion d'une plus grande égalité des chances en faveur de jeunes méritants issus de milieux modestes, en leur permettant d'accomplir leurs études dans un établissement scolaire d'excellence, la Cité scolaire Lycée Henri-IV. Le Fonds de Dotation sera également soucieux de promouvoir l'égalité garçons/filles dans toutes les filières, et en particulier dans les filières scientifiques ; L'amélioration et l'adaptation du cadre d'études de ces élèves au sein de la cité scolaire Lycée Henri-IV.

Depuis 2014 : plus de 700 élèves du Lycée Henri-IV (CPGE ou 2nd cycle) ont été aidés

Pour l'année 2021/2022, le Fonds de dotation continuera à conduire 5 types d'actions :

1°) Financement de bourses d'études sur critères sociaux et de mérite

- ▶ Au bénéfice d'élèves inscrits en 1^{ère} année des Classes Préparatoires aux Grandes Écoles. Ces bourses sont attribuées pour deux années.
- ▶ Depuis 2014, 195 élèves ont bénéficié de bourses du Fonds.
- ▶ Prévision pour 2021-2023 : entre 30 et 40 bourses.

2°) Financement, sur critères sociaux et de mérite, d'ateliers de conversation en langue anglaise et d'un stage intensif au Royaume Uni, de deux semaines, au cours du mois de juillet 2022 :

- ▶ Depuis 2015 : 127 élèves ont suivi ces ateliers et 43 un stage intensif d'été
- ▶ Prévision pour 2021-2022 : **les modalités de mise en œuvre seront fonction de la situation sanitaire.**

3°) Financement d'actions culturelles :

- ▶ - Pour les élèves des Classes Préparatoires : spectacles à l'Opéra, spectacles dans divers théâtres, concerts, conférences ;
- ▶ - Pour les élèves du 2nd cycle boursiers et/ou issus de la cordée « Tremplin », et/ou de collèges de REP : financement de sorties culturelles ; financement d'un pass-culture.
- ▶ - Pour soutenir les voyages et échanges internationaux : aides sur critères sociaux à des élèves participant à des voyages linguistiques organisés dans le cadre du projet d'établissement du lycée.
- ▶ Depuis 2014 : plus de 300 sorties à des spectacles et 163 pass-culture
- ▶ Prévision pour 2021-2022 : **les modalités de mise en œuvre seront fonction de la situation sanitaire.**

4°) Développement de moyens numériques :

- ▶ - Aides à l'équipement informatique d'élèves, pour l'enseignement à distance
- ▶ - Mise à disposition gratuite de liseuses et de contenus (avec prise en charge des droits par le Fonds) permettant un accès à une part des bibliographies conseillées par les professeurs. Bénéficiaires : élèves de CPGE boursiers, élèves du 2nd cycle boursiers et/ou issus de la cordée « Tremplin », et/ou de collèges de REP. 162 liseuses déjà en service au Centre de Ressources Multimédia.

5°) Organisation de conférences.

Pour plus d'informations sur le Fonds de dotation Lycée Henri-IV, son organisation, ses mécènes et donateurs, ses activités, consultez son site : <http://fondsdotationlycee-h4.fr/>

Le Président du Fonds de Dotation - Patrice CORRE